



Gestionnaire  
du Réseau de Transport d'Electricité

## Dossier de Presse

# Le transport d'électricité en Région Bretagne

## Bilan 2006 et perspectives 2007

*Jeudi 5 avril 2007 à Rennes*



[www.rte-france.com](http://www.rte-france.com)

**CONTACTS PRESSE :** *Images numériques et vidéos sur demande – RTE*

**RTE :** IVAN SAILLARD 02 40 67 37 08 – 06 17 57 10 01 (ivan.saillard@rte-france.com)  
SANDRINE MORASSI 02 40 67 32 80 – 06 12 49 60 91 (sandrine.morassi@rte-france.com)

**ALPHACOMS :** ISABELLE JOYET 02 40 71 07 90 – 02 40 71 80 50 (i.joyet@alphacoms.fr)



---

# SOMMAIRE

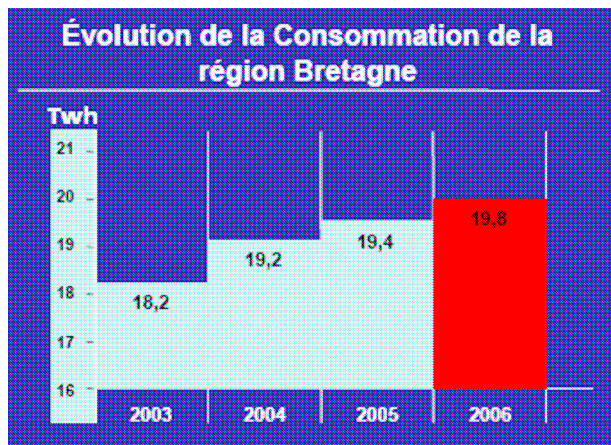
---

<b>LE BILAN ELECTRIQUE DE L'ANNÉE 2006 EN BRETAGNE</b>	<b>P. 3</b>
<b>LES ENGAGEMENTS DE SERVICE PUBLIC DE RTE EN BRETAGNE</b>	<b>P. 7</b>
<b>LES INVESTISSEMENTS REALISES OU A VENIR EN BRETAGNE</b>	<b>P. 9</b>
<b>LES RESULTATS FINANCIERS DE RTE EN 2006</b>	<b>P. 12</b>
<b>ANNEXE 1 : LES CLIENTS</b>	<b>P. 13</b>
<b>ANNEXE 2 : NOTRE ORGANISATION, VOS INTERLOCUTEURS</b>	<b>P. 14</b>
<b>ANNEXE 3 : LE RESEAU</b>	<b>P. 15</b>

## LE BILAN ELECTRIQUE DE L'ANNEE 2006 EN BRETAGNE

### UNE CONSOMMATION REGIONALE D'ELECTRICITE EN CROISSANCE DURABLE

La consommation intérieure d'électricité de la région Bretagne a progressé en 2006 par rapport à l'année 2005. Elle atteint 19,81 TWh\* contre 19,39 TWh en 2005, **soit une progression de +2,2%**.



Cette progression se répartit sur les deux principaux secteurs de consommation :

- Une diminution de -7% de la consommation des grandes entreprises industrielles de la région (dont SNCF) ; sachant que cette typologie de client représente 4,7% de la consommation totale en Bretagne.
- Une augmentation de +2,6% de la consommation de la clientèle raccordée en basse et moyenne tension (ménages, professionnels, PME-PMI, éclairage public, services publics, secteur tertiaire...) laquelle représente 95% de la consommation totale en Bretagne.

A titre de comparaison, en 2006, les centrales situées en Bretagne ont produit environ 0,6 TWh.

\*TWh : milliards de kWh - chiffres bruts non corrigés des variations climatiques. À titre de comparaison, la consommation annuelle de l'agglomération nantaise est de l'ordre de 3 TWh.

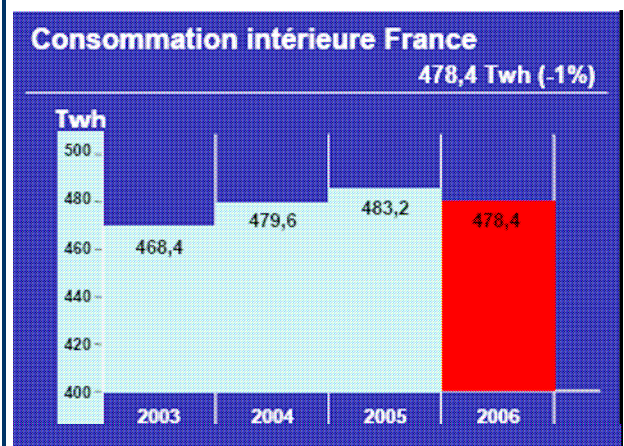
### L'ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION FRANCE

La consommation intérieure française d'électricité, quant à elle, affiche un retrait de 1% en 2006 par rapport à 2005 avec un cumul annuel atteignant 478,4 TWh, soit 4,8 TWh de moins qu'en 2005.

Corrigée des aléas climatiques, la consommation intérieure française atteint 470,9 TWh, en relative stabilité par rapport à 2005 (-0,2%).

L'année 2006 a été marquée par des périodes de froid jusqu'à la mi-avril et par des températures clémentes fin décembre.

Globalement, ces aléas ont entraîné une hausse de la consommation de 6,5 TWh par rapport à la normale. La vague de chaleur du mois de juillet a, quant à elle, engendré une hausse de la consommation d'électricité de presque 1 TWh par rapport à la normale.



Cette hausse totale de 7,5 TWh liée aux aléas climatiques est toutefois moins élevée qu'en 2005 (11,5 TWh).

Le recul de 1% de la consommation globale est imputable principalement à la baisse de la consommation des grandes entreprises industrielles du secteur énergétique.

La clientèle raccordée en basse tension (ménages, éclairage public, services publics, secteur tertiaire ...) affiche en revanche une progression de 2% par rapport à 2005 (3,4% en valeur corrigée des aléas climatiques).

La consommation des PME-PMI progresse également (+0,9%) par rapport à 2005.

La consommation de la grande industrie (hors secteur énergie) raccordée au réseau de transport de RTE est, elle, en recul de 0,8%. Cette baisse est moindre qu'en 2005 (3,5%).

## DES POINTES DE CONSOMMATION HISTORIQUES

Principalement du fait de conditions climatiques exceptionnellement froides jusqu'à la mi-avril 2006, des niveaux de consommation instantanée jamais atteints ont été relevés au mois de janvier.

Une nouvelle pointe historique de consommation d'électricité pour RTE Ouest a été atteinte, le vendredi 27 janvier 2006, avec un pic de consommation de 14 990 MW<sup>1</sup>. La précédente pointe, qui datait du 26 février 2005, était de 14 860 MW pour l'ensemble des régions Bretagne, Centre, Pays de la Loire et Poitou-Charentes.

A la même date, à 19h, RTE enregistrait également à l'échelle de la France un niveau de consommation d'électricité historique de 86 280 MW, pour une température moyenne journalière de -1,1°C (-6,7°C par rapport à la normale). Cette forte demande d'électricité a eu lieu lors d'une vague de froid qui a duré une vingtaine de jours (du 22 janvier au 14 février).

Le précédent record (86 024 MW) datait du 28 février 2005.

## UN DIAGNOSTIC DE FRAGILITE DE L'EQUILIBRE PRODUCTION-CONSOMMATION DANS L'OUEST CONFIRME PAR LA PERIODE TENDUE DE DECEMBRE 2006

Les dommages intervenus sur la centrale EDF de Cordemais suite à la tempête du 8 décembre 2006 ont fait peser des risques notables sur la sûreté d'approvisionnement électrique du grand Ouest.

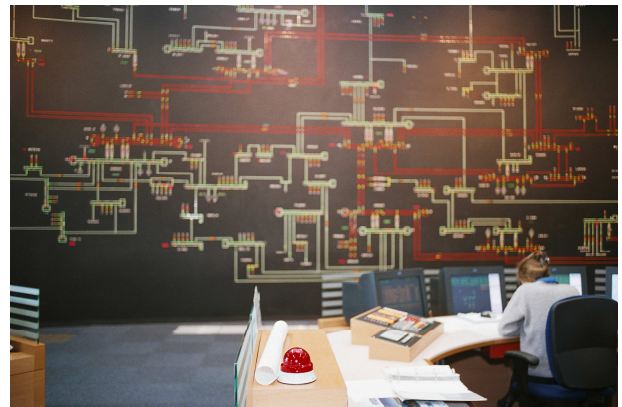


**La centrale EDF de Cordemais**

<sup>1</sup> MW = Mégawatts – 1 MW = 1 million de Watts

En effet, ce sont les 2/3 de la puissance électrique du site (soit 1200 MW sur environ 1800) qui se sont retrouvés indisponibles pendant plusieurs semaines d'hiver.

Or la centrale de Cordemais constitue un point d'appui vital pour le système électrique des départements bretons, de la Loire-Atlantique et de la Vendée : un ensemble dont on sait qu'il est fortement déficitaire en production d'électricité. Dans une telle situation, le réseau de RTE est fortement sollicité pour satisfaire la demande d'électricité en acheminant de très grandes quantités de courant depuis les régions voisines.



**Le dispatching régional à la Chapelle-sur-Erdre**

Pour prévenir notamment les conséquences d'une période de grand froid, RTE a mobilisé ses équipes pour :

- Inspecter les lignes et les postes électriques les plus stratégiques en vue de les fiabiliser au maximum.
- Nouer des contacts avec les industriels pour examiner avec eux les possibilités d'alimentation électrique autonome ou de réduction de leur consommation.
- Coordonner l'installation de groupes électrogènes de secours avec le Distributeur EDF.

Dans cette période tendue où fort heureusement les températures ont été douces, le programme d'équipement lancé en 2004 sur le réseau du grand ouest par RTE a permis d'éviter les coupures. RTE a ainsi noté avec satisfaction l'effet positif de ce programme : 14 batteries de condensateurs installées en 2004 sur le réseau breton et ligérien

pour compenser le manque de production d'électricité de la région (investissement de 12 millions d'EUR).

## **DEUX COMPENSATEURS STATIQUES MIS EN SERVICE EN BRETAGNE EN 2006**

Le programme « moyens de compensation dans l'Ouest » a été poursuivi en 2006 par l'installation de deux dispositifs de compensation en Bretagne aux environs de Saint-Brieuc et de Lorient (CSPR : Compensateur Statique de Puissance Réactive). Ces équipements, dont la mise en service définitive est intervenue le 31 octobre 2006, sont utilisés pour la première fois sur le réseau de RTE.



**Inauguration des CSPR au poste de Poteau Rouge par André Merlin, président de RTE, Jean Daubigny, préfet de la région Bretagne et Laurent Cayrel, préfet du Morbihan**

## **DECEMBRE 2006 : RTE A ATTRIBUE A GAZ DE FRANCE L'APPEL D'OFFRES DE PRODUCTION D'ELECTRICITE EN NORD-BRETAGNE**

Dans un contexte où la situation du système électrique de l'Ouest de la France est toujours jugée préoccupante à terme, RTE a lancé le 15 février 2006 un appel d'offres de production d'électricité destinée à sécuriser les pointes de consommation et localisée à proximité de St Brieuc.

Quatre sociétés ont répondu à cet appel d'offre. Le marché a été attribué à Gaz de France, qui a présenté la meilleure offre technique et commerciale.

Gaz de France va engager la construction d'une installation de production d'électricité de l'ordre de 200 MW fonctionnant principalement au gaz naturel. Cette installation sera localisée dans la zone industrielle des Châtelets, dans la communauté d'agglomération de Saint-Brieuc (Côtes d'Armor). Elle sera mise en service en 2010.

Gaz de France, propriétaire et exploitant de la centrale, en commercialisera l'énergie. Mais RTE pourra y faire appel en cas de situation tendue de l'alimentation électrique régionale. RTE pourra ainsi disposer, grâce à ce contrat d'une durée de 10 ans, d'une puissance électrique supplémentaire permettant de mieux équilibrer le réseau breton en cas de forte consommation, et de renforcer de ce fait sa sécurité. Pour une meilleure insertion dans l'environnement, RTE raccordera cette centrale au réseau public de transport d'électricité par une liaison souterraine à 225 000 volts.

## **A L'HORIZON 2010 : UN NOUVEAU POSTE ELECTRIQUE A 400 000 VOLTS AU NORD DE LORIENT**

La mise en service du nouveau poste électrique 400 000 / 225 000 volts du Morbihan (cf. Chapitre ci-après) viendra compléter en 2010 l'ensemble des actions de RTE pour sécuriser l'alimentation électrique bretonne.



## LES ENGAGEMENTS DE SERVICE PUBLIC DE RTE EN REGION BRETAGNE

RTE, de par la nature même de son activité, est porteur des missions essentielles de Service Public liées à la sûreté et à la qualité de l'approvisionnement électrique et à l'insertion du réseau dans l'environnement. Ces missions ont été précisées dans un Contrat de Service Public conclu avec l'État. Signé le 25 octobre 2005 pour la période 2005-2007, ce contrat précise les engagements de RTE dans les 3 grands domaines principaux :

- L'insertion des réseaux dans les paysages,
- La qualité de l'électricité,
- La sécurisation mécanique du réseau (notamment lors des tempêtes).

Sans attendre le bilan exhaustif de ces engagements qui sera tiré en 2007, on peut citer de nombreuses réalisations en Bretagne.

### L'INSERTION DES RESEAUX DANS LES PAYSAGES BRETONS

En matière de protection des paysages, RTE a accompagné ses principaux projets d'ouvrages nouveaux d'aménagements environnementaux :

- L'installation des CSPR aux postes de Poteau Rouge et de Plaine Haute (cf. chapitre précédent) : des aménagements environnementaux ont été réalisés pour un montant de 40 000 EUR dont 20 000 EUR pour des aménagements paysagers.
- L'installation de deux transformateurs au poste de Theix (cf. chapitre suivant) : 90 000 EUR ont été consacré à des aménagements environnementaux.
- En matière de protection de la faune, RTE a installé en 2006 des systèmes d'avertisseurs visuels sur certaines de ses lignes (balises avifaunes), destinés à réduire les risques de collision dans les

lieux les plus fréquentés par les oiseaux migrateurs.

**Globalement en 2006, RTE a consacré 648 000 EUR pour des mesures environnementales autour de ses ouvrages existants dans l'Ouest. Il est également à noter que 6,3 km de lignes à haute tension nouvelles ont été construites en 2006 dans le Grand Ouest dont 3 km ont été construits en technique souterraine.**



### LA SECURISATION DU RESEAU DE TRANSPORT D'ELECTRICITE EN BRETAGNE

Depuis le lancement de son programme de sécurisation du réseau de transport d'électricité au lendemain des tempêtes de 1999, RTE Ouest a sécurisé 168 lignes haute et très haute tension sur les 706 prévues (23,8%). Ainsi, en 2006, ce sont 25 lignes électriques à haute et à très haute tension qui ont été sécurisées au moyen de « pylônes anti-cascades ». En 2007, il est prévu de sécuriser 35 lignes à haute et très haute tension.

On retient, au titre de ce programme, la deuxième phase du renforcement de « l'autoroute électrique » qui relie Rennes et Nantes, l'une des artères stratégiques pour l'alimentation de la région Ouest. Le chantier de sécurisation de cette ligne

double à 400 000 volts (ligne Domloup-Louisfert), consistait à remplacer deux supports existants par des pylônes anti-cascades. Ces pylônes, installés tous les cinq kilomètres, présentent une résistance mécanique encore plus grande face à des vents exceptionnels. Ils permettent d'éviter « l'effet domino » et de rétablir rapidement l'alimentation électrique en utilisant des liaisons de dépannage. Caractère exceptionnel de l'opération, la mise en place d'une ligne provisoire sur ce chantier a eu lieu en conservant en permanence le transit d'électricité dans un des deux circuits de la ligne. Ce chantier a fait appel à des moyens matériels, humains et financiers exceptionnels : 900 000 EUR pour les travaux réalisés en 2006 – 40 personnes étaient mobilisées sur le chantier durant la phase de levage.



**Travaux de sécurisation sur la ligne à 400 000 volts Domloup - Louisfert : mise en place de la partie centrale du pylône anti-cascade**

**Les travaux de sécurisation, menés en 2006 par RTE, ont représenté un investissement total de 2,5 millions d'EUR pour la région Bretagne.**

### **LA SECURISATION MECANIQUE DU RESEAU DE RTE**

Chacun a en mémoire les effets des tempêtes de 1999 : 1 000 pylônes du réseau de transport d'électricité endommagés, rendant indisponibles 8% des lignes haute et très haute tension du pays. Dès 2000, RTE s'est engagé auprès de l'Etat sur 2 objectifs principaux :

En cas de tempête similaire à décembre 1999, la continuité de fourniture d'électricité sur l'ensemble du pays ne devrait pas être affectée.

En cas de tempête encore plus sévère, le rétablissement de l'alimentation électrique sur l'ensemble du pays ne devrait pas durer plus de 5 jours.

Pour atteindre ces objectifs RTE a lancé un programme de renforcement mécanique de son réseau, à hauteur de 1,7 milliards d'EUR sur 15 ans pour tout le territoire français.

## LES PROJETS REALISES OU A VENIR EN REGION BRETAGNE

RTE développe son réseau pour accompagner la croissance des besoins des territoires en électricité.

**Dans ce cadre RTE a investi 12 millions d'EUR en 2006 dans le développement du réseau public de transport d'électricité dans la région Bretagne. Pour l'année 2007, 17 millions d'EUR d'investissement sont programmés.**

### ***Dans le Finistère :***

**A Morlaix :** La ligne à 63 000 volts reliant Morlaix à Lanmeur nécessitait un renouvellement pour cause de vétusté. Dans ce cadre, le tronçon Morlaix-Kerlan (Est de l'agglomération de Morlaix) a été reconstruit pour partie en souterrain sur 4 km (co-financement de la Ville de Morlaix) et pour partie en aérien sur 1,2 km. Ce chantier a connu une phase spectaculaire avec le passage en souterrain de la rivière de Morlaix par une technique de forage dirigé. Un alésage de 320 m de long dans un terrain très dur, sur un dénivelé de plus de 40 m a été nécessaire pour faire passer la ligne à 5 mètres sous le lit de la rivière. La mise en service de cette ligne est prévue pour le printemps 2007.



**Forage dirigé sous la rivière de Morlaix  
en novembre 2006**

- **A Concarneau :** la réhabilitation complète de la ligne à 225 000 volts Concarneau-Squividan a été décidée, elle consiste à remplacer 60 pylônes. Les travaux débuteront à l'été 2007 pour une durée de 3 ans et représentent un investissement de 7,4 millions d'EUR.

### ***Dans le Morbihan***

- **A Auray :** pour sécuriser l'alimentation électrique de Quiberon, RTE a décidé de réhabiliter la ligne à 63 000 volts alimentant la presqu'île depuis Auray. Cette réhabilitation consistera notamment à reconstruire une partie de la ligne en souterrain. L'enquête publique a eu lieu en février 2007 et les travaux débuteront courant 2007 pour s'achever en 2008. Le coût total de ce projet s'élève à 1,4 millions d'EUR.
- **Dans le sud du département :** pour accompagner la croissance de la consommation d'électricité du sud du Morbihan, RTE a mis en service 2 nouveaux transformateurs au poste de Theix pour un montant de 4,3 millions d'EUR.
- **Au nord de Lorient :** La création d'un poste électrique de transformation 400 000 / 225 000 volts est en cours d'étude. Ce projet est destiné à soulager le réseau 225 000 volts entre la Centrale de Cordemais et le poste de Poteau Rouge situé à proximité de Lorient. Les travaux débuteront en 2007 et se poursuivront jusqu'à la mise en service prévue en 2009. Le coût total du projet s'élève à 24,3 millions d'EUR dont 160 000 EUR qui seront mis à la disposition de la municipalité de Calan pour financer des projets de développement durable.

### ***En Ile-et-Vilaine***

- **A l'est de Rennes :** la croissance des consommations relevées dans l'agglomération rennaise a justifié l'ajout d'un 4<sup>ème</sup>

transformateur au poste électrique de Domloup qui sera mis en service en 2007 pour un montant de 5,5 millions d'EUR.

- L'achèvement du débat public du **projet Cotentin-Maine** a constitué un temps fort de l'année 2006 en Ile-et-Vilaine.

**Rappel de contexte :** *En octobre 2004, EDF annonçait son projet de mettre en service un 3ème groupe de production d'électricité à Flamanville, de type EPR. RTE a étudié les moyens de faire face à un tel accroissement de la production du Nord Cotentin. La construction d'une ligne à 400 000 volts d'environ 150 km en direction du sud apparaît comme la meilleure solution au regard des enjeux techniques économiques et environnementaux.*

*Le point de départ de cette ligne ne sera pas Flamanville même, mais un poste électrique qui pourrait être localisé au plus près de l'endroit où se séparent les deux lignes à 400 000 volts actuelles issues du Nord-Cotentin (l'une en direction de Rennes, l'autre de Rouen). Le poste électrique d'arrivée de la ligne devra être raccordé à la ligne existante qui relie les postes électriques de Domloup (à l'est de Rennes) et Les Quintes (à côté du Mans).*

Le débat public s'est achevé le 23 février 2006 (et le débat public du projet EPR-Flamanville 3 le 18 février 2006). En 16 réunions, ce débat public a attiré une participation de 4300 personnes et a généré 12 000 visites sur le site Internet de la Commission Particulière du Débat Public Cotentin-Maine ([www.debatpublic-thtcotentin-maine.org](http://www.debatpublic-thtcotentin-maine.org)).

Ce débat a pleinement joué son rôle d'information du public et il a permis de faire le tour du projet Cotentin-Maine en abordant « l'opportunité, les objectifs et les caractéristiques principales ». A l'issue du débat, RTE a fait connaître sa décision de construction de l'ouvrage après qu'EDF ait confirmé sa propre décision sur l'EPR « Flamanville 3 ». Une « aire d'étude » a été validée le 6 octobre 2006 par le préfet de la Manche, coordinateur du projet. Composée de près de 300 communes réparties sur 5 départements (Manche, Calvados, Orne, Mayenne et Ile-et-Vilaine), la délimitation de cette aire d'étude s'appuie à la fois sur l'identification des principaux enjeux environnementaux de la zone (habitat

aggloméré, massifs boisés de grande taille, zones touristiques reconnues...) et sur les grandes infrastructures traversant le territoire (autoroutes et routes à 4 voies, future voie TGV, lignes électriques existantes...).

Elle prend également en compte les enseignements du Débat Public, qui a notamment souligné la volonté de préserver le cadre de vie en ne surplombant pas les habitations et les bâtiments d'élevage et en s'en éloignant le plus possible.

Une nouvelle phase du projet est aujourd'hui engagée. Elle vise à rechercher, à l'intérieur de l'aire d'étude, le « fuseau de moindre impact » pour la ligne et les emplacements envisagés pour les postes électriques. Cette phase consiste à recenser les différentes sensibilités environnementales des territoires en concertation avec tous les acteurs locaux du territoire concerné. La première réunion de concertation est prévue en juin 2007.

## **DES DEMANDES DE RACCORDEMENT DE PRODUCTEURS D'ELECTRICITE TOUJOURS PLUS NOMBREUSES**

A fin 2006 en Bretagne, 32 sites éoliens sont en activité, totalisant 182 MW. En outre, 35 projets de producteurs éoliens ont fait l'objet d'un dépôt de permis de construire pour une puissance de 271 MW (dans l'Ouest, 139 projets totalisent une puissance potentielle de plus de 1274 MW).



## **LE DEPLOIEMENT DES FIBRES OPTIQUES SUR LES CABLES A HAUTE TENSION**

L'utilisation du réseau de transport d'électricité à haute tension de RTE, comme support

d'infrastructures en fibres optiques se révèle être une opportunité particulièrement attractive pour réduire la « fracture numérique » des territoires. De par sa densité, ce réseau permet en effet de desservir la totalité des villes de 7.000 habitants et plus de la moitié des villes de 5.000 habitants. L'intérêt de cette utilisation a été mis en lumière notamment lors du Comité Interministériel d'Aménagement et de Développement du Territoire du 9 juillet 2001 consacré à l'« Internet pour tous ».



**A partir de la nacelle, préparation de la pose du câble optique grâce au robot enrouleur de fibres optiques**

## **LE PROJET ROSE (RESEAU OPTIQUE DE SECURITE)**

Pour assurer la protection et la surveillance à distance des ouvrages de transport d'électricité, RTE a lancé un programme national d'équipement du réseau de transport en câbles optiques (Réseau ROSE : Réseau Optique de SEcurité).

Ces nouveaux câbles optiques, dont RTE n'utilise pour ses besoins propres qu'une partie de la capacité, constituent une réelle opportunité pour proposer aux collectivités territoriales une solution alternative et compétitive d'accès au haut débit.

**Dans ce cadre sur la région Ouest en 2006, RTE a déployé pour ses propres besoins 349 km de fibres optiques.**

**Pour la région Bretagne, 10 km de fibres nouvelles ont été déployées en 2006 et 72 km le seront en 2007.**

## LES RESULTATS FINANCIERS DE RTE EN 2006

RTE a réalisé en 2006 un chiffre d'affaires de **4,059 milliards d'EUR (+18 millions d'EUR par rapport à 2005)**, pour un résultat net de **431 millions d'EUR, en forte augmentation par rapport à l'année précédente (+40%)**.



**Le Centre National d'Exploitation du Système (CNES)  
à Saint-Denis (93)**

Ces recettes sont essentiellement tirées de l'accès au réseau de transport d'électricité.

Cette évolution positive du chiffre d'affaires est principalement due à la généralisation des enchères liées à l'allocation des capacités sur les lignes d'interconnexion<sup>2</sup>, qui engendre un substantiel accroissement des recettes (+203 millions d'EUR). Ce dernier a vocation à financer de nouveaux ouvrages d'interconnexion et à alléger le futur tarif d'accès au réseau public de transport conformément au règlement européen.

A l'inverse, l'impact de l'entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2006 du nouveau tarif d'accès au réseau de Transport, ainsi que la baisse de la consommation

intérieure française d'électricité, ont généré un effet défavorable sur l'évolution du chiffre d'affaires.

En 2006, **RTE a investi 638 millions d'EUR** (+56 millions d'EUR par rapport à 2005), un montant qui se situe dans l'enveloppe autorisée par la Commission de régulation de l'énergie (CRE).

Ces résultats jugés satisfaisants, permettent à RTE de se désendetter à hauteur de 211 millions d'EUR et de maintenir ses investissements dans le réseau de transport : **ainsi, ce sont 63 millions d'EUR qui ont été investis en 2006 pour le développement du réseau de l'Ouest, dont 12 millions d'EUR en région Bretagne.**

### RTE EMPRUNTE 1 MILLIARD D'EUR

Le 14 septembre 2006, RTE a lancé son émission obligataire inaugurale à 10 ans pour un montant de 1 milliard d'EUR. L'émission est assortie d'un coupon de 4,125%.

L'emprunt, qui contribue au refinancement de la dette de l'entreprise et à l'allongement de la maturité moyenne de sa dette, a été lancé à l'issue d'un roadshow auprès d'investisseurs européens.

Rappelons que RTE avait obtenu en avril dernier une notation AA- stable par Standard & Poor's.

<sup>2</sup> Mise en place de nouveaux mécanismes d'enchères sur les frontières avec l'Allemagne, la Belgique et l'Espagne, capacités plus importantes offertes sur la liaison France Italie, différentiel de prix de marché France Angleterre

## NOS CLIENTS

### → LES INDUSTRIELS

Il s'agit des grands consommateurs d'électricité raccordés au réseau de transport d'électricité : éligibles au titre de la loi, ils peuvent acheter leur énergie chez le fournisseur de leur choix. RTE assure l'acheminement de cette énergie en toute indépendance vis-à-vis des producteurs.

Dans l'Ouest, 61 industriels sont clients de RTE. Ils représentent tous les secteurs d'activités.

Ils sont **15 en région Bretagne** notamment dans les secteurs des télécommunications et de la papeterie.

### → LES DISTRIBUTEURS D'ÉLECTRICITÉ

Dans l'Ouest, RTE dessert les 19 Centres EDF – Gaz de France Distribution qui gèrent le réseau de distribution d'électricité d'EDF Réseau Distribution (ERD) et 4 Entreprises Locales de Distribution (la Régie du Syndicat d'Électricité Intercommunal du Pays Chartrain et la Société d'Intérêt Collectif Agricole de Pithiviers, SOREGIES et la Régie des Deux-Sèvres).

**En Bretagne, la distribution d'électricité est assurée par 5 centres EDF – Gaz de France Distribution : Côtes d'Armor, Iroise, Cornouaille, Ille-et-Vilaine, Morbihan.**

### → LES SITES DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ

Il s'agit des sites de production raccordés au réseau de transport d'électricité, dont RTE assure l'acheminement de l'énergie vers les lieux de consommation.

Dans l'Ouest, il existe 18 sites de production raccordés au réseau de transport **dont 7 en région Bretagne** : 5 sites hydrauliques dont l'usine Marémotrice de la Rance, 2 Turbines à combustion en appoint (Brennilis et Dirinon).

## NOTRE ORGANISATION, VOS INTERLOCUTEURS

→ Le siège national de RTE est situé à Paris-La Défense.

→ RTE dans l'Ouest emploie environ 1 000 personnes réparties sur deux unités opérationnelles.

- ◆ **Système Électrique Ouest (SEO)**, situé à La Chapelle/Erdre (44), emploie 138 personnes sous la direction de **Jean-Paul GOUSSARD**.

Ses missions consistent à assurer les relations avec les clients de RTE, à garantir la sûreté du système électrique, à développer et à optimiser le patrimoine de RTE, et à piloter la mise en œuvre des projets.

**RTE – SEO – 6 rue Képler – BP 4105 – 44241 LA CHAPELLE/ERDRE Cedex**

- ◆ **Transport Électricité Ouest (TEO)**, dont le siège est basé à Nantes (44), emploie 862 personnes sous la direction de **Didier BÉNY**.

Ses missions consistent à exploiter et maintenir le réseau de transport, à concevoir et à réaliser les ouvrages, à protéger et à surveiller le réseau.

**RTE – TEO – 75, boulevard Gabriel Lauriol – BP 42622 – 44326 NANTES Cedex 03**

→ RTE en Bretagne est représenté par un Groupe d'Exploitation Transport (GET).

Le **GET Bretagne**, situé à Quimper, emploie 138 personnes sous la direction de **Christophe BUFFLIER**.

**GET Bretagne – ZA de Kérouvois Sud – 29556 QUIMPER Cedex 09**

Les GET Atlantique, Anjou, Poitou-Charentes et Sologne exploitent, gèrent et entretiennent le réseau sur l'ensemble des autres régions de RTE dans l'Ouest.

## LE RESEAU DE TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ

### UNE SPÉCIFICITÉ : LA BRETAGNE IMPORTE DE L'ÉLECTRICITÉ DES RÉGIONS VOISINES

La Bretagne produit de l'ordre de 5% de l'électricité qu'elle consomme, la solidarité interrégionale s'exerce. Ces échanges se font principalement avec les réseaux 400 000 et 225 000 volts, par l'intermédiaire de deux plates-formes d'échange ou « postes d'interconnexion » que sont Domloup, à l'Est de Rennes, et Cordemais, à proximité de Nantes. Depuis 2001, le poste 400/225/90 000 volts de Launay, à proximité d'Avranches, y contribue également.

Le réseau de répartition régionale 90 000 volts et 63 000 volts fait ensuite le lien avec le réseau de distribution d'électricité moyenne tension 20 000 volts et basse tension géré par EDF – Gaz de France Distribution, grâce à des postes de transformation appelés « postes sources » qui transforment l'électricité haute tension en moyenne tension.

### Le réseau dans l'Ouest en 2006 (il représente environ 17% du réseau de RTE)

→ 17 408 km de lignes aériennes (file de pylônes) sur le réseau Haute et Très Haute tension dont 4 393 km en région Bretagne

- ↻ 2 684 km en 400 000 volts dont 454 km en région Bretagne
- ↻ 4 436 km en 225 000 volts dont 1 093 km en région Bretagne
- ↻ 7 302 km en 90 000 volts dont 610 km en région Bretagne
- ↻ 2 986 km en 63 000 volts dont 2 236 km en région Bretagne

→ 337 km de liaisons souterraines dont 101 km en région Bretagne

→ Et 512 postes de transformation dont 152 en région Bretagne